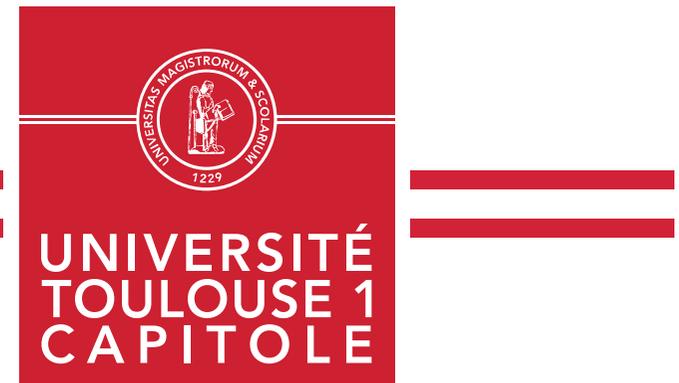


Réunion de services élargie DGS



24 février 2020

Informations diverses

Madame Chicoye et Monsieur Hébraud communiquent les informations suivantes :

- Information concernant la fuite des données via la COMUE :

Lundi 24 février, pour des raisons de sécurité, la DSI a effectué une mise à jour automatique du mot de passe des étudiants (et d'un nombre limité d'anciens étudiants devenus personnels de l'université), qui n'ont jamais changé leur mot de passe, constitué initialement de leur numéro INE.

Cette précaution fait suite à la détection d'une faille de sécurité sur le site mis en place, pour la constitution des listes d'électeurs, par le prestataire mandaté par l'UFTMiP pour l'organisation du vote électronique pour l'élection des représentants à son CA. Les fichiers contenant des données personnelles nécessaires à l'organisation du vote (dont le n° INE) étaient accessibles au public du fait d'une défaillance du prestataire ce qui a, de ce fait, permis le téléchargement des fichiers par quatre entités externes au processus. L'ensemble de la communauté universitaire été informée de cet incident jeudi 20 février par un mail de l'UFTMiP aux adresses @ut-capitole.fr.

Pour toute demande relative au changement de mot de passe, il convient de rappeler aux intéressés qu'ils ont été destinataires d'un nouveau mot de passe à l'adresse personnelle qu'ils ont communiquée à l'établissement ou, à défaut, par SMS. Ils peuvent aussi cliquer sur « mot de passe oublié » sur la page d'authentification.

Pour ceux qui n'auraient communiqué à l'établissement ni adresse mail personnelle, ni numéro de portable, il convient de leur demander d'adresser un mail au 3636@ut-capitole.fr.

Outre les informations disponibles sur la page Intranet dédiée, dont le lien figure dans le mail de la DSI adressé aux personnes concernées, une communication sera faite sur la newsletter des étudiants, du personnel et sur le réseau des écrans.

Cet incident ne remet pas en cause les élections à venir de la COMUE prévues entre le 31 mars et le 2 avril 2020.



Informations diverses

- Information Coronavirus :
 - L'établissement suit les recommandations du MESRI et du Ministère des affaires étrangères.

- Labellisation Bienvenue en France : Une bonne nouvelle !
 - UT1 vient de recevoir un courrier précisant que la labellisation 3 étoiles a été accordée à l'Université,

- HCERES :
 - Plus de 60 entretiens sont prévus du 25 au 27 février 2020
 - Les experts vérifient que la stratégie affichée corresponde à la stratégie suivie
 - Chaque personne a été invitée à lire le rapport d'évaluation de 2014-2015 et celui d'autoévaluation de 2019

- Julie CHAAR :
 - Présentation de la nouvelle responsable scolarité AES arrivée le 2 février, en remplacement de Mme Marie-Aurore Handy.

- Le compte financier 2019 qui sera présenté au CA du 10 mars 2020 fera apparaître un résultat important.
 - Toutefois l'essentiel de ce résultat est soit du à des recettes fléchées (projets immobiliers, financements pluriannuels, CVEC) qui ne peuvent pas être utilisés par ailleurs, soit à des sous exécutions sur ressources propres des composantes qui ne permettent pas d'envisager des actions ou des recrutements pérennes.



Divers informations suite

- **Télétravail : La phase expérimentale débutera le 1^{er} mars 2020.**
 - 1^{ère} étape déjà effectuée : la signature du protocole individuel
 - 2^{ème} étape en cours : la dotation d'un ordinateur portable pour les agents avant le début du télétravail : planning nominatif établi par la DSI et communiqué aux agents par la DRH.
 - 3^{ème} étape à venir : la fonction téléphonique afin de permettre aux agents d'être joignables et de pouvoir appeler. Cette fonction devrait être opérationnelle dès le 23 mars.
 - En attendant et d'un commun accord entre agents et N+1/N+2, pourra être mis en place une solution temporaire de renvoi d'appel du téléphone fixe au téléphone portable de l'agent télétravailleur

- **Nouvelle politique concernant les moyens informatiques :**
 - Evolution de la note de service "politique d'attribution de portable". Elle devient note de service « politique de moyens informatiques ». La rédaction de cette note est issue d'un processus de recueils des besoins autour des outils métiers durant les réunions du groupe de travail "politique de moyen informatique » et d'arbitrages financiers. Elle propose un catalogue de configurations (choix d'ordinateurs fixes ou portables, simple ou double écran). permettant aux directions d'ajuster leurs besoins grâce à un plan de renouvellement nominatif.
 - En sus des renouvellements de matériel, est proposée une procédure de mesure corrective pour demander l'attribution de double écrans aux personnels éligibles.
 - Un mail d'information a été envoyé à toutes les directions sur cette nouvelle procédure. Retrouvez là, [en ligne sur le portail des notes de service](#).

Divers informations suite

- **Accréditation des formations :**
 - La première version des dossiers HCERES et établissement doit être déposée sur les plateformes le 28/02
 - Nous avons reçu le 14/02 du HCERES un retour sur les rapports d'autoévaluation qui a été transmis aux rédacteurs (responsables de Mentions concernés et Directeurs de composantes).
 - Un premier chiffrage de soutenabilité des formations est en cours pour 2021-2022
 - Le comité de pilotage communiquera aux responsables de formation ses observations sur les versions 1 des dossiers d'accréditation déposées d'ici la fin mars
 - Deuxième étape le 06/04 concerne le retour définitif des dossiers d'accréditation de mentions et parcours

- **Élection du 31 mars des conseils centraux :**
 - Mme Montet-Lattes précise qu'une grande campagne de communication est lancée sur intranet, les newsletter, les réseaux sociaux et le réseau des écrans
 - Des marque pages et un flyer explicatif seront distribués

- **Calendrier universitaire 2020-2021 :**
 - A été évoqué en CODIR. Il est en cours de finalisation.